

N°FIN/2024/10**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	23 février 2024	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	23 février 2024	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 41 Votants : 49

Séance du 4 mars 2024.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le quatre mars deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRES CARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. M. Dorothée BRICOUT, M. Jacques COURTAT, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT
M. Sébastien DORA, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
M. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à Mme Christine LEMOINE
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
Mme Elisabeth LEFEVRE, pouvoir à M. Nicolas SORET
M. Thierry LEAU, pouvoir à Mme Dorothée BRICOUT
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN
M. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2024.**

FIN/2024/10

Conseil communautaire du
4 mars 2024

Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2024.
(voir rapport en pièce jointe).

Les dispositions de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et L.5217-10-4 du CGCT, qui prévoit la présentation d'un rapport d'orientations budgétaires dans les dix semaines précédant le vote du budget des communes de plus de 3 500 habitants.

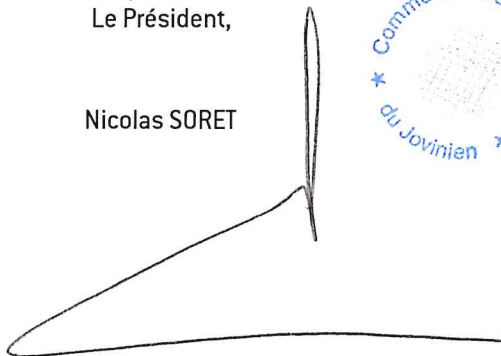
VU la conférence des Maires et la commission des finances du mercredi 14 février 2024,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport ci-joint.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

